



**HAL**  
open science

# 1789-1989, FÊTER LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Hélène Chaubin

► **To cite this version:**

Hélène Chaubin. 1789-1989, FÊTER LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON. 2020. halshs-02952911

**HAL Id: halshs-02952911**

**<https://shs.hal.science/halshs-02952911>**

Preprint submitted on 29 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# 1789-1989, FÊTER LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

*Hélène CHAUBIN*

*Correspondante de l'IHTP pour le département de l'Hérault*

Les « attributs de la royauté » ont été mis à mal dès le 14 juillet 1789 et une nouvelle symbolique est née, d'autant plus nécessaire que la « république », une notion abstraite, ne se définit que par l'absence du monarque. « Marianne », qui a été inventée pour l'incarner, est née en 1792 en Occitanie, à Puylaurens. Mona Ozouf et Maurice Agulhon ont découvert son père : Guillaume Lavabre, cordonnier, révolutionnaire et troubadour. Il chantait en langue d'Oc « La garissou de Marianno », une jeune femme guérie des venins de la monarchie par la « saignée » du 10 août. Marianne fut donc à l'origine un symbole de violence révolutionnaire. Les Communards l'honorèrent. Mais ses images et ses bustes furent cachés pendant près d'un siècle jusqu'au triomphe de la République – la troisième. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Camelots du Roi chantaient encore : « *La gueuse est malade et nous aurons sa peau* ».

Avec la III<sup>e</sup> république, elle fut partout représentée : bustes dans les mairies, monnaies, sceaux, timbres-poste. Les Marianne ne sont pas des icônes : elles diffèrent par les traits de leurs visages, par leur posture, par les attributs qu'elles portent - bonnet phrygien, pique, flambeau. Le bourg de Marseillan dans l'Hérault est réputé avoir érigé la première statue de Marianne en 1878<sup>1</sup>. Il s'agissait d'une statue « pionnière » comme le dit Maurice Agulhon<sup>2</sup>. En 1990, la Commission supérieure des monuments historiques la classa comme la plus ancienne Marianne de pierre en France<sup>3</sup> : la statue a donc été épargnée par la campagne de récupération des métaux non ferreux pendant les deux guerres. L'équipe élue à Marseillan en janvier 1878 l'a érigée sur une place, naguère nommée Place de la Croix de Mission, et désormais renommée Place de la République. Ce fut une victoire de l'esprit républicain mais aussi de l'esprit laïque. C'est dans le Midi que statues et bustes de Marianne sont les plus nombreux. L'inventaire géographique réalisé par Maurice Agulhon dans *Marianne au pouvoir* donne le Bas-Languedoc

---

<sup>1</sup> Perchet D. « Les Marianne de l'Hérault, une forte affirmation du sentiment républicain », *Fontes, La fonte d'art*, 52130 Wassy, n° 49, avril 2003, 32 p.

<sup>2</sup> Agulhon M., *Marianne au combat*, *l'imagerie et la symbolique républicaines, de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

<sup>3</sup> Molino J.-V., *Marseillan, Mémoire en images*, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Alan Sutton, 2004.

méditerranéen comme la zone la plus riche en Mariannes de place publique, l'Hérault venant en tête avec 44 monuments, puis l'Aude avec 43. Pourquoi ? Il est clair que ces statues sont le produit des passions républicaines du Midi Rouge, des preuves visibles de victoires remportées sur le Midi blanc. Elles ont existé grâce à des souscriptions publiques. La structure de l'habitat rural en gros villages groupés dont la vigne faisait la richesse a été un élément favorable

La figure féminine de Marianne est associée ou confondue avec la République ou la Liberté. Montpellier a inauguré une colonne surmontée de la statue de la Liberté le 15 septembre 1791, avant même l'instauration de la première république. La colonne haute de plus de 18 mètres, était surmontée d'une statue de la Liberté de 4 mètres qui portait un bonnet phrygien sur une pique et un faisceau de licteur, symbolique de la loi. Sur l'une des faces du piédestal, on avait gravé la Déclaration des Droits de l'Homme. La colonne a été détruite en avril 1814. Nous en connaissons l'aspect grâce à une aquarelle peinte en 1889 à l'occasion du Centenaire de la Révolution<sup>4</sup>.



Figure 1. Colonne de la Liberté, gravure aquarellée, Études sur l'Hérault, Mission du Bicentenaire.

---

<sup>4</sup> Grasset-Morel, *Le Temple de la Raison et les colonnes de la Liberté à Montpellier*, 1901, 20 pages, 5 planches.

Le terme de « république », galvaudé dans le monde entier, a été détourné par des régimes liberticides. Marianne, elle, est restée l'image de la Liberté. Elle tient une place centrale dans la foisonnante symbolique française née de la révolution de 1789. La Liberté, partout affichée et chantée est la valeur maîtresse de 1789. Tout est en lien avec cette valeur première.

## **I - Acteurs et publics du Bicentenaire languedocien**

Lors du Centenaire de 1889, des passions contre-révolutionnaires subsistaient, qui tenaient beaucoup à la résistance de l'Eglise. L'évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, avait voulu le démontrer en 1890 à l'occasion du sixième Centenaire de l'université de Montpellier, en éclipsant le Centenaire par 5 jours de grandes fêtes en présence de Sadi Carnot. La cathédrale Saint-Pierre accueillit plus de 5000 participants à une messe où fut célébrée la tradition d'union du trône et de l'autel. Villages, quartiers, eurent feux d'artifice et réjouissances populaires<sup>5</sup>. Un siècle après, la laïcisation et l'essor de la Franc-Maçonnerie avaient fait leur œuvre. Les élections avaient donné à la gauche la présidence des conseils généraux de l'Hérault, du Gard, de l'Aude. Aux municipales de mars 1989, le socialiste Alain Barrau l'emporta à Béziers et le maire socialiste de Montpellier Georges Frêche fut réélu. Ce dernier n'était pas un héritier. Fils d'un officier sorti du rang et d'une institutrice, il avait pris Montpellier en 1977 à François Delmas, un maire issu d'une dynastie de professeurs de médecine. Delmas était l'un des derniers représentants du *Midi Blanc*, fait de lignées d'aristocrates terriens, de savants, et de grandes familles de la médecine ou du barreau. Tous avaient été détenteurs jusqu'à la Libération des principaux pouvoirs locaux.

Georges Frêche, militant anticolonialiste, maoïste, a dit avoir eu « une réaction de classe » dès son entrée à HEC, « une réaction plus proche de l'esprit de la révolution de 1789 que de celui d'octobre 1917 »<sup>6</sup>. Il y avait bien là un peu de dépit à l'égard des enfants d'une grande bourgeoisie parisienne assez condescendante vis-à-vis des provinciaux. Or, Georges Frêche, né à Puylaurens comme le troubadour de Marianno, se sentit longtemps toulousain et consacra à sa région natale ses premières recherches : d'abord, « Puylaurens en Languedoc : une ville huguenote, de l'édit de Nantes aux Cent-jours », puis, « Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières (1681-1789) », une thèse d'État de Droit pour laquelle il

---

<sup>5</sup> Secondy Ph., *La persistance du Midi blanc, l'Hérault (1789-1962)*, Perpignan, Presses universitaires Perpignan, 2006.

<sup>6</sup> Frêche G., *La France ligotée*, Paris, Pierre Belfond, 1990.

travailla avec passion sur les 15 départements du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Passion d'historien plus encore que de juriste, qui l'imprégna de l'esprit du siècle des Lumières. Il enseigna à Bordeaux puis à Montpellier l'histoire des institutions françaises du V<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quand vint la commémoration du Bicentenaire de 1789, il en fut tout naturellement l'un des acteurs les plus éclairés. Georges Frêche, à Montpellier, a soutenu les deux axes de la commémoration : la validation d'un souvenir commun - donc sa connaissance historique -, et sa célébration par la fête. Il a fait publier en janvier un recueil de documents et de textes « 10 ans de révolution à Montpellier 1789-1799 ». 25 000 exemplaires ont été distribués aux collégiens et aux écoliers du district. Il en a signé la courte préface ainsi rédigée : « *Jeunes amis, encore des documents, des papiers, me direz-vous. Oui, et pour votre bonheur, votre amusement, votre plaisir [...] Ne boudez pas votre plaisir* ». Dans les 36 documents, on retrouve la plus grande part de la symbolique de 1789. L'intention étant de la remettre dans les mémoires en tant que représentation des valeurs fondamentales d'une révolution fondatrice, et de la pérenniser en l'associant aux notions de « plaisir » et de « bonheur ».

Le dossier documentaire fut réalisé sur le modèle habituel des dossiers du CRDP. On choisit pour la page de couverture un buste de François Mireur issu des collections de la faculté de médecine : ce révolutionnaire qui y était étudiant entre 1789 et 1792, avait fait connaître aux Montpelliérains, le 17 juin 1792, l'hymne composé fin avril à Strasbourg. Puis, à la tête des volontaires de l'Hérault, il était parti pour Marseille où il diffusa ce chant baptisé par la suite *La Marseillaise*. Mireur fut tué en 1798 lors de la campagne d'Égypte. Il avait 28 ans, il était général... Les 6 couplets et la partition musicale ajoutée en 1799 figurent dans le dossier. *La Marseillaise* n'est pas le seul hymne révolutionnaire puisque *Ça ira*, *La Carmagnole* et *Le chant du départ* l'ont précédé, mais son renom est le plus grand. *La Marseillaise* a été chantée partout. Elle l'a été à Nîmes le 23 mai, par 1100 enfants des écoles primaires qui venaient de jouer une rétrospective des événements révolutionnaires en 27 tableaux vivants. Le Conseil général de l'Hérault tint lui aussi un rôle premier. Le 3 novembre 1987, il installa un Comité départemental du Bicentenaire à Montpellier. La Direction des Affaires scolaires, culturelles et sportives assumait cette mission et en délégua l'exécution à une association productrice d'un festival de théâtre : « Le printemps des Comédiens »<sup>7</sup>.

Frêche critiquait cette association. Pour lui, c'était une atteinte à la politique culturelle qu'il souhaitait. Car il avait l'ambition de conjuguer toutes les forces régionales et départementales pour créer « un festival de référence prestigieux », aussi prestigieux que

---

<sup>7</sup> Séances du Conseil général de l'Hérault juin 1988 à mai 1989, archives Patrick Garcia. IHTP.

Bayreuth. En 1989, Montpellier avait déjà le festival de musique de Radio-France et de Montpellier. Georges Frêche voulait plus pour sa ville : des réalisations de niveau international.

Le conseil général était présidé par le socialiste Gérard Saumade qui voulait en 1989 « réaffirmer la force et l'actualité des valeurs républicaines ». Il attribua un crédit de 1,8 million de Francs au financement du Bicentenaire. En décembre 1988, le conseil municipal de Montpellier, présidé par Georges Frêche, vota un crédit de 645 000 F pour les manifestations. L'organisation de la célébration – donc sa charge financière - avait été décentralisée et pour partie déléguée aux collectivités locales, conseils généraux et mairies. Le niveau de l'effort consenti fut à la mesure des possibilités, très inégales, mais si on le mesure en pourcentage du budget culturel et selon la part supportée par chaque contribuable, il révèle le niveau de l'adhésion. On retrouve, dans la France entière, de fortes disparités. En Languedoc-Roussillon, l'Hérault vient en tête aussi bien pour le pourcentage des dépenses du Bicentenaire dans le budget de la culture que pour la part qui revient à chaque habitant : 8 % et 4,36 francs. Plus pauvre, le département de l'Aude vient en dernière place dans la région avec 2 % et 1,18 franc<sup>8</sup>. En Lozère où, on le verra, le souvenir de 1789 est ambigu, l'effort est fait pourtant - à la mesure des possibilités - : il s'élève à 200 000 Francs contre 3 465 000 francs dans l'Hérault, mais cela représente pour chaque habitant 2,75 francs. Les collectivités locales délèguèrent la réalisation et parfois le choix des manifestations aux associations locales existantes ou créées pour le Bicentenaire. Il faut mentionner aussi les modestes contributions d'associations culturelles de petites communes souvent nées dans la décennie précédente.

Un grand rôle revint aux associations comme la Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération des Œuvres laïques et d'autres qui furent créées pour la circonstance comme les CLEFS 89 (création en mai 1988 dans l'Hérault), et « Vive 89 », inspiré par le PCF dans un esprit d'indépendance vis-à-vis de la commission du Bicentenaire. A Sète, le communiste Jacques Blin qui présidait le Comité n'était pas venu à l'action culturelle par un itinéraire universitaire car ses origines familiales modestes ne l'avaient conduit, malgré son intelligence et son courage, qu'à un apprentissage technique « rude et parsemé d'embuches »<sup>9</sup>. Ce Sétois fut d'abord très assidu au ciné-club de sa ville puis, grâce aux opportunités qui lui furent offertes très tôt au sein du parti communiste, il en était arrivé, à 23 ans, à diriger la Maison des Jeunes et de la Culture du quartier de la Corniche. En 1989, il souhaitait travailler avec « Vive 89 », association nationale, dont Claude Mazaucic avait la responsabilité mais il voulait aussi une initiative sétoise : ce fut « Mille Sète cent quatre-vingt-neuf » qui fit un travail de terrain, de

---

<sup>8</sup> Garcia P., *Le bicentenaire de la Révolution française*, Paris, CNRS éditions, 2000.

<sup>9</sup> Blin Jacques, *Autobiographie*, juillet 2016.

confrontation entre les idéaux de liberté et d'égalité de 1789 et les réalités du quotidien dans cette ville ouvrière<sup>10</sup>. L'association réussit à retrouver une petite brochure éditée en 1939 à l'occasion du cent cinquantième, *Sète en 1789* de Maurice Bravet, et elle la réédita. Puis, en décembre, avec le soutien de la FCPE et de la CGT, ce fut la réalisation d'une autre brochure sur les révolutionnaires dont les noms figuraient sur les plaques bleues de Sète. Quand le film de Roger Coggio, *Le Mariage de Figaro, ou la folle journée*, fut tourné à Sète pendant le Bicentenaire, Jacques Blin obtint la présentation de la première de cette adaptation de Beaumarchais dans sa ville et multiplia les rencontres entre les acteurs, les écoliers, les lycéens. L'association prolongea son activité jusqu'en 1994 avec la publication d'une revue culturelle *Mic-Mac*<sup>11</sup>.

Le but était de séduire un public populaire, de ne pas laisser toute l'initiative aux élus ou aux élites culturelles fort engagées aussi dans la commémoration ; elles avaient dès 1987 multiplié les publications d'intérêt didactique, organisé des colloques : centres d'archives, facultés, sociétés savantes comme la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, Université Paul Valéry avec son Centre d'Histoire moderne et contemporaine, tous ont été des acteurs dans cet événement. Le monde de l'enseignement (par exemple l'Association régionale des professeurs d'Histoire et de Géographie) y a été associé. Le doyen Jacques Godechot, président d'honneur de la commission régionale d'histoire de la Révolution française en Languedoc-Roussillon, avait accepté de présider un colloque à Béziers sur le thème de l'« An I de la Liberté ». Mais il mourut le 24 août 1989.

Raymond Huard, qui enseignait à l'université de Montpellier III, fut l'historien le plus engagé dans la célébration. Ce n'était pas un Languedocien. Venu de la région parisienne en 1957, ce spécialiste d'histoire politique présidait la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes. Militant communiste, il était responsable de l'association *Vive 89* de Montpellier.

Le public des érudits a été logiquement le plus restreint. Outre les festivités du 14 juillet, bals et feux d'artifice, ce sont les spectacles qui ont attiré le public le plus nombreux. Beaucoup d'événements ont été conçus à l'intention de la jeunesse. Il était aisé de rassembler les scolaires. D'autant plus que l'une des grandes missions du Bicentenaire était la transmission des valeurs aux générations nouvelles. C'était bien le propos de la mairie de Montpellier. Comme l'écrit Christine Lazerges dans sa présentation de « 10 ans de révolution à Montpellier », le

---

<sup>10</sup> Kaplan S. L., *Adieu 89*, Fayard, 1993.

<sup>11</sup> Site internet : [jacques.blin2.free.fr Archives](http://jacques.blin2.free.fr/Archives).

Bicentenaire de la Révolution française doit non seulement se commémorer mais aussi se fêter. [...] la fête suivra le parcours des Droits de l'Homme auxquels les jeunes de cette ville et de ce district sont invités à participer pour redire avec conviction que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». La fête réunit 4 000 élèves sur ce parcours en juin et fut animée par des concours soit sportifs, soit artistiques, soit purement ludiques. Les gagnants recevaient des prix (à partager avec des associations comme Amnesty International ou SOS-Racisme).

Enfin, le CLEF héraultais offrit aux enfants un voyage à Paris avec un pèlerinage dans les hauts lieux de la Révolution, mais, également, une soirée le 12 juillet aux Folies-Bergères. Il reste qu'il y avait dans ce parti-pris en faveur des scolaires une facilité, car peu d'autres moyens, comme on le verra, permettaient de trouver un large public.

## II - Fête et mémoire : une symbolique épurée

L'histoire régionale imposa des limites à la fête. Le Bicentenaire de 1789 n'a pas été interprété de la même façon dans toute la région Languedoc-Roussillon. Cela tient à deux raisons : la diversité des appartenances politiques et les circonstances des événements de 1789. C'est surtout pour la deuxième raison que l'on est amené à disjoindre le cas particulier du département des Pyrénées-Orientales. Patrick Garcia<sup>12</sup> a cartographié l'engagement financier des conseils généraux de France lors du Bicentenaire. Peu de départements ont omis de lui communiquer des données : huit cas seulement dont un en Languedoc-Roussillon, celui des Pyrénées-Orientales. Il y a à cela des causes politiques conjoncturelles, mais aussi et surtout il y a l'histoire. Remarquons que le principal colloque tenu à Perpignan en 1989 (du 28 au 30 septembre) n'a pas porté sur la Révolution, mais sur *Les Français et la guerre d'Espagne*<sup>13</sup>. Il était organisé par le *Centre de recherches sur les problèmes de la frontière à l'époque contemporaine*. Si bien que c'est à Béziers que l'historien Michel Cadé<sup>14</sup>, professeur à l'université de Perpignan, est allé intervenir les 8 et 9 décembre 1989 au Colloque intitulé *L'An I de la Liberté en Languedoc et en Roussillon*. Auteur d'un ouvrage sur la période 1793-1795, Michel Cadé y avait mis en évidence les particularités de l'histoire locale dues largement au poids de la guerre : départ des volontaires de 1791, mais plus encore invasion de mars 1793 par

---

<sup>12</sup> Garcia P., *Le Bicentenaire de la Révolution française*, Paris, CNRS éditions, 2000.

<sup>13</sup> Actes publiés en 1990, 437 p.

<sup>14</sup> Cadé M., *Guerre et révolution en Roussillon, 1793-1795*, Direction des Services d'archives, 1990.



les troupes espagnoles. La révolution a laissé ce département frontière « exsangue, avec une agriculture saccagée, une forte mortalité, un ordre intérieur difficile à rétablir »<sup>15</sup>. Dans une autre communication du colloque de Béziers, Alice Marcet, maître de conférences à l'université de Perpignan<sup>16</sup>, disait que « les Catalans du Roussillon ont une vision quelque peu différente de celle que l'on peut avoir ailleurs de la Révolution française ». Pour expliquer cela, il ne suffit pas de rappeler que le Roussillon n'est français que depuis 130 ans. Alice Marcet invoque un « malentendu profond sur les notions de liberté(s) et de République ». Un malentendu croissant avec la montée du centralisme et la résistance, voire l'incompréhension, d'une population animée avant tout par « le sentiment de catalinité ». Sous la similitude du champ lexical autour de Nation, Citoyen, Patrie, se cachent les divergences d'interprétation. Les cahiers de doléances du Roussillon révèlent un niveau d'intégration inférieur à celui des autres régions, l'attachement à une législation dérogatoire – les Constitutions de Catalogne - et le particularisme marqué des revendications. Le professeur Michel Brunet, auteur de *Le Roussillon face à la Révolution française*, édité en 1989 à Perpignan<sup>17</sup>, va plus loin encore dans l'évocation de cette mémoire distanciée et douloureuse. Il analyse point par point ce qu'il nomme « l'œuvre destructrice de la Révolution » qui fut selon lui « un épisode à la fois chaotique et tragique ». Cette vision négative, sans faire l'unanimité, révèle des blessures anciennes qui ont pu retenir en 1989 l'élan festif auquel tout le pays était convié.

L'autre département du Languedoc-Roussillon où la fête semble avoir été moins belle est la Lozère : si l'on revient à la cartographie de Patrick Garcia, le département apparaît en blanc tant pour les spectacles costumés que pour les plantations d'arbres de la Liberté. Y a-t-il là aussi des causes historiques ? Sans doute. La révolution y a été une période tragique de guerre civile. Deux députés du Gévaudan aux Etats généraux y ont été les représentants partisans, l'un de la Révolution jusque dans ses excès de 1793, l'autre du « Midi blanc » resté fidèle à la monarchie : le premier était Alexandre de Randon, marquis de Joyeuse, député de la noblesse, surnommé le « Marquis rouge » ; l'autre, député du Tiers, était Marc-Antoine Charrier, notaire à Nasbinals qui mena le grand mouvement contre-révolutionnaire qui valut au Gévaudan le surnom de « petite Vendée ». Il fut suivi par les prêtres réfractaires et une population paysanne

---

<sup>15</sup> Brejon de Lavergnée Marie-Édith, Conservatrice des Services d'archives des Pyrénées-Orientales, préface de l'ouvrage cité de Michel Cadé.

<sup>16</sup> *La province du Roussillon à l'aube de la Révolution française*.

<sup>17</sup> Edition Llibres del Trabucaire, Perpinyà, 157 p.

irritée par l'attribution des biens nationaux ainsi que par la conscription. L'insurrection puis la répression ensanglantèrent et épuisèrent la région<sup>18</sup>.

Sans que la commémoration du Bicentenaire ait été refusée dans ces départements, il est normal que ses aspects festifs aient été moins spontanés même si 200 ans engendrent l'oubli pour le plus grand nombre. Il y a eu abstention plus que contestation. Le contraste est sensible, surtout avec le Gard et l'Hérault réputés appartenir par tradition au « Midi rouge » qui se prolonge en pays cévenol. Ceci sans que la résistance à 1789 n'ait jamais totalement disparu...<sup>19</sup>

Y a-t-il ailleurs une mémoire sereine de la révolution de 1789 ? Ce serait oublier que la révolution, en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a duré plusieurs années : sa phase tumultueuse s'étend jusqu'en 1795. À partir de 1792, la France est en guerre, et *la Marseillaise* est bien un chant de guerre. Les clans pendant deux ans vont jusqu'à l'élimination physique de l'adversaire politique. La révolution est plurielle et sa mémoire l'est aussi. En 1989, on sélectionne ce qui peut être fêté. Ainsi, le 14 juillet 1789 qui fut une journée de défoulement populaire, est fêté sans que soit montrée sa violence, et elle n'est illustrée dans le dossier de Montpellier que par les photos des deux pierres venues de la démolition de la Bastille en 1790. On écarte aussi l'évocation de la « bagarre de Nîmes » de juin 1790 entre protestants et catholiques qui fit des centaines de victimes, des hommes fusillés, égorgés, décapités...<sup>20</sup>

La sélectivité est confirmée dans les rétrospectives théâtrales. En Languedoc, le théâtre est toujours privilégié et l'est resté pendant la célébration de 1989 : sa mission étant à la fois festive et didactique (malgré les libertés prises à l'égard de l'histoire). Nous avons un exemple marquant avec la commune héraultaise de Castries qui compte alors un peu moins de 4 000 habitants et s'est dotée d'une municipalité d'union présidée par un maire « divers gauche ». Le spectacle, intitulé « *Raconte-moi 1789* », est conçu pour « éviter la polémique ». Comment ? D'abord en limitant la rétrospective aux années 1789 et 1790. « *La volonté commune de réunir toutes les composantes de la commune a impliqué un choix de thèmes non contestables par les différentes parties* »<sup>21</sup>. Le 28 juin 1989, 2 000 personnes ont assisté au spectacle dans la cour d'honneur du château de Castries, « le Versailles du Languedoc ». La séquence de la prise de la Bastille, unique évocation des violences du temps, est accompagnée par trois chants

---

<sup>18</sup> Actes du colloque *Entre adhésion et refus, la révolution en Lozère*, Archives départementales de la Lozère, 4 août 1989, édition du Conseil général en 1990.

<sup>19</sup> Secondy Ph., *op.cit.*

<sup>20</sup> Sentou J., *Révolution et contre-révolution dans la France du Midi, 1789-1799*, travaux réunis par Jean Sentou, Presses universitaires du Mirail, dans le cadre du Bicentenaire, 1991.

<sup>21</sup> Réponse au questionnaire conçu par le GRS (Groupe de Recherches Sociologiques), adressé aux communes de moins de 15 000 habitants.

révolutionnaires qui n'existaient pas encore en 1789 : « *Ah ça ira* » expression de l'optimisme de 1790, et aussi « *Dansons la Carmagnole* » et « *La Marseillaise* », des chants de 1792, donc bien postérieurs à la prise de la Bastille. La commune a d'ailleurs reconnu n'avoir pris le conseil d'aucun historien. Le choix des autres chants n'est pas sans intérêt : « *Dansons la Capucine* », comptine de J.B. Clément, écrite en 1868, chantée par les enfants de l'école maternelle pour illustrer les misères de l'avant-révolution, puis, par la chorale de l'école Sainte Marie : « *Il pleut, il pleut, bergère* » quand on évoque le Serment du Jeu de Paume : « *Il pleut, il pleut Monsieur le Roi...* ». Les organisateurs privilégient une vision heureuse d'une révolution qui laisse en héritage la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sur laquelle le spectacle s'achève, avec l'embrasement du château.

Ce spectacle de Castries a trouvé un mécène : il a été sélectionné pour représenter la région dans le concours *Coca-Cola* du meilleur spectacle historique des petites villes et villages de France, et a été encouragé par une subvention de 1500 francs. Le jury était présidé par Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire. La place faite aux enfants est aussi une explication de la volonté des organisateurs de ne pas choquer : dans les arènes de Nîmes, le 23 mai 1989, 1 100 enfants des écoles primaires ont joué 18 « tableaux vivants » : une histoire de la révolution, mais sans la Terreur. En revanche, à Marguerittes, commune gardoise 7 000 habitants, une rétrospective grand public a fait sa place en juillet à la Terreur, à la guillotine, à l'exécution du roi. Ce ne fut pas répété dans la même commune les 10 et 11 juin, à la fête des enfants. Quoi qu'il en soit, parmi les 36 documents emblématiques retenus à Montpellier dans la brochure 1789-1799, on peut en remarquer deux qui rappellent la face sanglante de la Révolution : la guillotine, avec en légende les recommandations pour que le tranchoir ne s'ébrèche pas, et la pendaison en effigie d'un « *vieux coquin de curé* » - en fait, il s'agit d'un évêque -, avec l'inscription : « *ça ira, foutre* » et « *a Beziers t'estranglaran* ». Cette aquarelle sur carton avait été placée en avril 1791 sur la maison de Montpellier où logeait l'évêque. Elle figure aussi dans le catalogue élaboré lors du Centenaire, en 1889, par des étudiants montpelliérains qui eurent le projet de créer un « Musée du Centenaire de la Révolution française »<sup>22</sup>.

Certaines communes disposaient de décors prestigieux : ce fut le cas à Castries, et plus encore au Pont du Gard, où un spectacle consacré à la nuit du 4 août attira 140 000 personnes. Il n'est pas douteux que l'attrait esthétique l'emporta parfois sur la curiosité historique qui,

---

<sup>22</sup> *Musée du Centenaire de la Révolution française : catalogue*, Commission d'étudiants et anciens étudiants républicains, Montpellier, 1889, sous les auspices et avec le concours de l'autorité préfectorale et de la municipalité.

cependant, ne fut pas absente : à Béziers un Comité du Bicentenaire présidé par le maire intégra des représentants de la Société archéologique, et deux professeurs d'université : Jean Sagnes et Henri Boyer, ainsi que plusieurs représentants de l'Education nationale. Il approuva une double commémoration « théâtralisée » : la réunion des Corporations dans les lieux où elle avait eu lieu en 1789, et la réunion des délégués de la sénéchaussée de Béziers qui avaient élu les représentants aux Etats généraux. Le mois suivant, ce sont 120 enfants des écoles maternelles qui jouèrent « les grands moments de la Révolution » au théâtre municipal. Ce sont eux qui ont attiré le plus grand nombre de spectateurs. Dans le bilan établi par le maire, il est constaté qu'il n'y a eu au contraire qu'une « assistance moyenne voire faible aux conférences et aux débats », par exemple sur « *L'Eglise et la Révolution* » et sur « *L'An I de la Liberté en Languedoc et en Roussillon* ». Il l'explique par le petit nombre de gens « sensibles à la valeur des actes fondateurs », et, pour la classe la plus éclairée, par de la réticence – voire de l'hostilité -, à l'égard de la Révolution « avec le discours habituel : le sang... l'horreur... l'arbitraire ». Tout cela contribue à l'impression d'un héritage accepté mais pas dans son entier. Ce n'est pas propre à la région : pas d'« excursions chronologiques inopportunes » avait-on décidé à Paris<sup>23</sup>.

Le Bicentenaire pouvait-il raviver la flamme protestataire de 1789 ? Dans le département de l'Aude, le village de Luc-sur-Aude fêta en même temps le Bicentenaire et le 1100<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation en juin 889. Le maire inaugura les festivités de juillet en ouvrant un véritable cahier de doléances sur le thème des problèmes nouveaux de la ruralité :

Sachez, Messieurs les élus, que si des technocrates parisiens, enfermés dans leurs bureaux, rêvent d'une France, peut-être même d'une Europe, avec quelques grandes technopoles ou mégapoles dispersées dans un désert rural, nous, les gens du peuple, nous les ruraux, nous ne voulons pas de cette désertification.

Mais l'exemple est isolé. En 1989, année qui porte ou précède des grands bouleversements, la France est encore sereine. Le Bicentenaire aurait pu être l'occasion de renouveler la liste des doléances. Ce ne fut pas le cas, du moins en Languedoc. Les droits revendiqués en 1789, inscrits dans la célèbre « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » de 1789, paraissaient acquis : la Liberté, l'Egalité et la Propriété. Le panneau des 17 articles figure partout dans les recueils documentaires élaborés par les centres d'archives, mais

---

<sup>23</sup> Rioux J.-P., *La France perd la mémoire*, Paris, Perrin, 2006.

aussi sur les scènes des théâtres ou dans les expositions. Le texte de 1793 est moins connu. Quant à la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », elle est présentée dans les rétrospectives théâtrales ou sur les affiches du Bicentenaire comme liée à 1789 alors qu'en cette première année révolutionnaire, on s'en tenait à « Liberté, Egalité ». Il en fut de même à la naissance de la République : avec, parfois, une variante : le timbre du district administratif de Montpellier porte « Liberté, Egalité, Justice » ; le bulletin du comité de salut public de l'Hérault de 1793 : « Liberté, Egalité, Unité, Indivisibilité ». Finalement, c'est la devise retenue sous la Seconde République, en février 1848, qui fut fêtée en 1989. Elle était devenue consensuelle. On retrouve le thème de la Justice avec « Les Loups » de Romain Rolland qui attire à Nîmes en juillet 880 spectateurs. Le texte date de 1898. Il a été choisi par la troupe du « Théâtre populaire du Midi ». Quels sont les symboles privilégiés par les commémorants et inscrits dans l'espace public ? Pour que la commémoration ne reste pas d'ordre éphémère, en 1889, on avait érigé des statues. Des « Mariannes », surtout.

Détail de la Marianne au flambeau de Neffiès



Figure 2. Marianne au flambeau de Neffiès in "Les Marianne de l'Hérault", Fontes n° 49, 2003.

En 1989, on planta plus qu'on ne construisit. Et le message de Liberté fut le plus fort. Sans doute le contexte international y fut-il pour quelque chose. La plantation de nouveaux arbres de la Liberté débuta en mars : 27 communes du Gard le firent ce mois-là, et d'autres, très nombreuses, dans toute la région, en juin. On voit encore sur le plateau du Larzac, aux

confins de l'Hérault et de l'Aveyron, l'inscription : « 1989 » réalisée avec 1789 pins noirs d'Autriche. Ils ont été plantés par des enfants le 25 novembre 1989<sup>24</sup>.

Les végétaux sont très présents dans l'imagerie révolutionnaire : couronnes d'olivier symbolisant la paix ou feuilles de chêne pour la justice. La Convention avait ordonné en 1792 la plantation des arbres de la Liberté dans toutes les communes. Dans l'Hérault, à Marseillan, c'est le curé constitutionnel qui l'avait planté et il en fut de même à Villardebelle dans l'Aude. En Languedoc on choisit des platanes, des oliviers, parfois des pins ou des ormeaux.

En 1989, le 14 juillet, on dansa de nouveau autour des arbres de la Liberté. Depuis 1789, ils avaient connu des vicissitudes : ainsi il y avait eu dans le Gard en 1831 une campagne d'abattage de ces arbres, vus comme des symboles antimonarchiques. Elle fut suivie en représailles, par la destruction de croix de mission par protestants ou carlistes<sup>25</sup>. En 1852, ordre avait été donné de les couper. Un ordre souvent méconnu dans les communes du midi ; ou encore contourné : à Saint-Estève dans les Pyrénées-Orientales, l'arbre fut coupé mais remplacé deux fois. À Estagel, on le replanta dans un espace privé. Dans l'Hérault, à Saint-Guilhem-le-Désert, ce n'est que conformément à la loi du 10 février 1798 qu'on planta un arbre de la Liberté, un peuplier : c'était le 10 mars. Le 8 juin, on vit qu'il avait été abattu dans la nuit. Replanté, il fut encore coupé dans la nuit du 4 au 5 février 1799 : cet arbre républicain stimulait les polémistes. Le 2 décembre 1804, un vernis du Japon fut planté à Saint-Guilhem en l'honneur de Napoléon I<sup>er</sup>, le jour même de son sacre<sup>26</sup>. Et, en 1855, sans connotation politique, ce fut un platane qui fut placé non loin de l'arbre de la Liberté et qui lui survécut. Dans l'Hérault encore, à Marseillan, où la période révolutionnaire fut très agitée, un arbre de la Liberté fut planté, un « magnifique sapin » le 12 décembre 1792<sup>27</sup>. Ce fut un jour de fête, avec des chants patriotiques. Des jeunes gens dansaient, « le front ceint de lauriers ». Mais la discorde vint de l'attribution des biens nationaux et les opposants à la municipalité plantèrent « leur » arbre de la Liberté le 20 janvier 1793 – un « arbre séditieux » que le maire fit arracher le 28 février pendant que sonnait le tocsin. Après une éphémère réconciliation, un autre arbre de la Liberté fut planté à côté de l'arbre « officiel ». Ces arbres étaient ornés de banderoles, parfois de ferrures, et il en fut de même lors du Bicentenaire : par exemple à Congenis dans le Gard, on scella au pied de l'olivier une plaque gravée : « 1789-1989, arbre de la Liberté ». Et à Marguerittes, pendant les

---

<sup>24</sup> Internet, site : millau.fr

<sup>25</sup> Fureix E., « La conflictualité autour des arbres de la Liberté », in *Annales du Midi, Politique et symbolique de la Restauration à la Révolution nationale. Déclinaisons méridionales*, n° 280, octobre 2012, Privat, p. 455-472.

<sup>26</sup> Agulhon M. et al., « Un vernis du Japon planté le 2 décembre 1804 à Saint-Guilhem-le-Désert », in *Études héraultaises*, 2005, n° 35, p. 85-94.

<sup>27</sup> Fayet J., *Marseillan. Un village en Bas-Languedoc*, Marseillan, Mairie de Marseillan, 1970.

fêtes de juin 1989, le maire souligna que l'olivier avait été choisi, comme dans l'antiquité, en tant que symbole de sagesse, de paix d'abondance : « *Il nous précède et nous succède. Symbole de l'union des citoyens, je souhaite que cet olivier remplisse sa fonction pédagogique et civique* »<sup>28</sup>.

### III - L'interprétation du Bicentenaire à l'aune de la culture languedocienne

La parade parisienne de Jean-Paul Goude aurait pu se situer à distance de l'anniversaire de la Révolution tant elle était loin de sa riche symbolique. C'était presque un adieu, presque une fête pour la fin d'un monde et la naissance d'un autre. Le territoire de 1989 étant devenu international, la symbolique de 1789 fut appelée à s'adapter à cette vision.

Certes la voix magnifique de Jessye Norman, et les voiles bleu, blanc, rouge dont l'avait drapée une artiste maghrébine ont été une belle concession - fût-elle un peu ambiguë - à 1789. Pour le reste, il s'agissait d'autre chose que de la symbolique du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'était une rupture.

Il serait difficile de retrouver quelque chose de la parade parisienne dans les célébrations du Languedoc. Le maire de Montpellier, après avoir envisagé un ambitieux projet d'expositions dans le monde entier, l'avait abandonné faute de soutien financier de la Mission<sup>29</sup>.

Tout au plus peut-on repérer dans le Gard la compagnie théâtrale « Gargamela – Théâtre des Antipodes » de St Hippolyte-du-Fort qui proposa une pièce intitulée *La cocarde d'ébène*, en partenariat avec le centre culturel de Bamako. Un épisode situé en Haïti en 1806. « L'histoire qui nous a désunis devient le foyer de nouvelles solidarités ». Cette compagnie languedocienne retient surtout que de la révolution française a découlé « l'évolution internationale des Droits de l'Homme ». Donc, à travers son initiative, c'est le changement d'espace qui s'exprime. Dans l'Hérault, sous l'égide du Comité départemental pour la commémoration du Bicentenaire créé au sein du conseil général, il est accordé une aide à la ville de Mèze et à la délégation de France-Libertés pour l'aménagement d'un musée consacré à l'histoire de l'esclavage dans l'île de Gorée au Sénégal. Notons aussi parmi les manifestations de septembre au Château d'Ô de Montpellier un « concert des voix du monde » avec des centaines de musiciens représentant tous les continents.

---

<sup>28</sup> Notes manuscrites. Archives privées de Patrick Garcia.

<sup>29</sup> Kaplan S. L., *op. cit.*

Les éléments qui firent consensus, indissociables de toutes les cérémonies, furent les trois couleurs du drapeau, *La Marseillaise*, et le principe de Liberté. Une exposition itinérante, dédiée à la Liberté, a été montrée du 16 juin au 30 octobre 1989 dans six communes de Lozère : « La Révolution en Lozère. La Liberté guidant leurs pas ». Deux figures sont au centre : l'une masculine portant un fusil ; l'autre féminine portant une lance. Toutes deux avec les vêtements de la classe populaire de 1789. Le maire de Montpellier, Georges Frêche, qui aborda le Bicentenaire dans un esprit très combatif, voulait présenter son territoire comme une anti Vendée et choisit *La Marseillaise* comme principal symbole. Le film de Jean Renoir *La Marseillaise* a été projeté à Béziers en plein air, sur la place de la Madeleine, au mois de juillet, par le Ciné-club biterrois. Tout au long de ce film qui avait été réalisé pour le Cent-cinquantenaire et restauré en 1967, on entend la musique de *la Marseillaise*. Dans l'Aude, on a choisi la pièce de Romain Rolland, « 14 juillet » qui évoque, au son de *la Marseillaise* et aussi de l'*Internationale*, la prise de la Bastille. Ecrite en 1901, mal reçue, elle avait été reprise en juillet 1936. Le chant national (il l'est depuis le 14 juillet 1795), accompagne évidemment la fête du 14 juillet décrétée nationale depuis 1880 - le 14 juillet étant avant tout la fête de la Fédération. Cette journée fut partout l'acmé de 1989, sauf dans quelques communes de Lozère où la célébration resta facultative.

Quant au drapeau tricolore, il avait supplanté définitivement le drapeau blanc sous la Troisième république, et résisté à son rival le drapeau rouge sans jamais le faire totalement disparaître. En 1989, le grand M, logo de Montpellier, fut habillé des trois couleurs. Présentes dans tous les défilés festifs et toutes les représentations théâtrales commémoratives, elles ont été acceptées sans réserves visibles. La belle collection des affiches du Bicentenaire conservées aux Archives départementales de Lozère ne révèle aucune exception : les couleurs nationales sont toujours là. Elles sont souvent associées à d'autres emblèmes comme le bonnet phrygien, bonnet dont la tête est recourbée vers l'avant, un modèle adopté en 1792<sup>30</sup>. Parfois, une emblématique régionale complique l'interprétation de l'image. L'une des affiches de Lozère représente un loup blanc hurlant, la tête levée vers une cocarde tricolore qui traverse l'espace, et une

Figure 3. Affiche, le loup du Gévaudan, Arch. dép. Lozère, 46Fi 307.



<sup>30</sup> Richard B., *Les emblèmes de la République*, CNRS éditions, 2012.



inscription : « Ça ira ! ». En Lozère, la symbolique du loup est très forte et elle est probablement antérieure au mythe de la bête du Gévaudan. Le thème du loup est repris encore, sur une autre affiche et sur fond tricolore : la tête de la bête (et là, il s'agit de la bête du Gévaudan) est sur un pieu ; voici la légende : « Et la bête renaîtra de ses cendres ».

Quant aux personnalités honorées lors du Bicentenaire, elles appartiennent majoritairement au Panthéon régional. En 1989, 7 ans après la loi de décentralisation, ce choix est dans l'esprit du temps. Il exclut donc Robespierre, Saint-Just ou Marat. Le Bicentenaire est ici plutôt girondin, protestant, franc-maçon. Seuls les communistes ont défendu la mémoire de Robespierre et aussi le projet d'« une nouvelle révolution française ». Jacques Blin à Sète s'inspira beaucoup du rapport sur le Bicentenaire présenté par Guy Hermier au Comité central du PCF le 6 avril 1987<sup>31</sup>. Les révolutionnaires languedociens mis à l'honneur étaient des notables, souvent francs-maçons ou, surtout dans le Gard, protestants<sup>32</sup>. Certains ont eu une notoriété nationale comme le juriste Cambacérès ou le chimiste Chaptal. Ils ont été les représentants de la région, d'abord aux Etats Généraux puis aux assemblées révolutionnaires. Que retient-on d'eux en 1989 ? Le montpelliérain Pierre-Joseph Cambon a été le député de l'Hérault de 1792 à 1795. Il a été le créateur du Grand Livre de la Dette publique. Son rôle comme fondateur du Comité de Salut public n'est pas évoqué pendant le Bicentenaire, non plus que celui de Cambacérès dans la mise en place en 1793 du Tribunal révolutionnaire. Cependant, la période sanglante de la révolution apparaît au moins brièvement puisque certains furent guillotines comme Jean-Jacques-Louis Durand, honoré par son successeur Georges Frêche, car il fut maire de Montpellier de 1790 à 1793. Accusé de fédéralisme, arrêté en même temps que Chaptal, il fut guillotiné en janvier 1794 : il n'avait pas les compétences utiles de Chaptal, que l'on épargna. Parmi les figures girondines, Olympe de Gouges, qui était de Montauban, n'apparut que sur une petite affiche d'une compagnie théâtrale de Marvejols *L'Atelier du théâtre de la Mauvaise tête*.

La haine qu'inspirait l'Eglise catholique aux partisans de la Révolution était largement réciproque en 1789. Elle l'était encore en 1889. Les milieux protestants à l'inverse ont trouvé dans la Révolution un rempart contre l'intolérance dont ils avaient été les victimes. Dans le colloque de Nîmes de janvier 1989 intitulé « *Religion, Révolution, Contre-Révolution dans le Midi 1789-1799* », l'historien Raymond Huard a présenté une communication sur un pasteur, Auguste Dide, qu'il situe « *Aux sources de la commémoration du Centenaire de 1789* », avec

---

<sup>31</sup> Kaplan S. L., *op. cit.*

<sup>32</sup> Clerc P., *Dictionnaire de biographie héraultaise*, 2 tomes, imprimé à Barcelone, 2006.

le souci d'en tirer « *une pédagogie de masse de l'épisode révolutionnaire* »<sup>33</sup>. Dide était républicain et il avait adhéré à la Franc-Maçonnerie en 1881. C'est avec d'autres protestants et francs-maçons qu'il partagea sa « *vocation d'historiographe de la Révolution* ». Notons aussi que pendant le Bicentenaire, Nîmes a honoré la mémoire d'un autre pasteur : Rabaut St-Etienne, né à Nîmes en 1743, fils du célèbre pasteur du Désert, député aux Etats généraux représenté par David dans son « Serment du Jeu de Paume »<sup>34</sup>. Il fut l'auteur de l'article X de la Déclaration des Droits. « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses ». Il se trouve placé sur la grande ébauche du tableau près de l'abbé Grégoire qui était lui aussi Franc-Maçon, comme le député de l'Hérault, Cambacérès. Parmi les emblèmes de la Révolution, nombreux sont ceux qui sont d'inspiration maçonnique : l'équerre et le compas, ainsi que l'œil « rayonnant » de la surveillance que porte par exemple le sceau de la Société populaire de Montpellier. Nouvelles images et nouvelles devises ont été conçues pour faire oublier les symboles monarchiques et catholiques<sup>35</sup>.

Comment ces fêtes du Bicentenaire qui symbolisent l'unité nationale peuvent-elles s'inscrire dans les cycles festifs du Languedoc ? Dans cette région, la fête rythme l'année depuis des siècles et elle est restée d'inspiration carnavalesque. Le temps le plus fort va de l'Epiphanie au Carême. Rites païens et religieux se confondent. Tout est dit en langue d'Oc. La notion de Carnaval est si familière qu'elle pénètre même un peu le Bicentenaire : par exemple la commune audoise de Fanjeaux, qui ne renonce pas au Carnaval en mars 1989, l'organise sur le thème de la Révolution française. Dans la fête carnavalesque rentre un bestiaire inventé bien avant la révolution comme le chameau (Lo camel) de Béziers, l'âne de Gignac ou le bœuf de Mèze. On sort l'âne Martin, de Gignac, le jour de l'Ascension : carcasse de bois et toile colorée. Or, le 27 mai 1976, on vit dans la rue sa carcasse longue de 2 mètres recouverte de toile bleue, sur laquelle étaient peints des drapeaux tricolores et des inscriptions : « Liberté, Egalité, Fraternité, République française ». Au cou de l'âne, une cocarde tricolore. Un mélange insolite. On conduisit l'âne à l'église en procession, derrière le curé. Sur le parvis, il se met à sauter et courir en tous sens... Puis attaqua un mannequin qui représentait le Sarrasin des invasions d'autrefois. L'âne aurait sauvé la ville par ses braiements (comme Rome fut sauvée par les oies du Capitole). À chaque bête est attaché un rituel<sup>36</sup>.

---

<sup>33</sup> Actes du Colloque de Nîmes de janvier 1989, Nîmes, éditions Jacqueline Chambon, 1990.

<sup>34</sup> *Midi Libre*, 7 janvier 1989, « La Renaissance nîmoise de Rabaut Saint-Étienne ».

<sup>35</sup> Guyot M., « Emblèmes et messages pendant la Révolution », in *Municipalités et Révolution dans l'Hérault*, Etudes sur l'Hérault, p. 87-102.

<sup>36</sup> Fabre D., Camberoque Ch., *La Fête en Languedoc*, Privat, Toulouse, 1977.

Telles sont les fêtes en Languedoc : populaires, souvent débridées, toujours proches de la satire. Elles échappent au jeu institutionnel. Elles se rattachent à des mythes très anciens. Mais elles ont été de plus en plus contrôlées, de moins en moins parodiques. A cette tradition séculaire s'était ajoutée, à partir des années 1960, une séquence estivale assez opportuniste de fêtes conçues pour attirer les visiteurs de juillet-août. Les fêtes du Bicentenaire s'écartent des traditions festives régionales. Inscrites dans un temps limité, un temps d'exception, elles restent d'initiative jacobine, même quand elles sont imprégnées de mémoire locale. Peuvent-elles révéler, selon les termes de Patrick Garcia, le besoin d'une identité locale préférée peu à peu à une identité nationale ? En 1989, cela n'est guère perceptible. Les occitanistes se sont peu investis dans le Bicentenaire.

### **Conclusion**

La symbolique de 1789 a connu en France des périodes de rejet quand le régime républicain était abandonné, comme au moment de la Restauration ou du Second Empire. Elle a pu aussi être détournée, comme le fit le Maréchal Pétain qui s'empara de certains symboles tout en répudiant la République. Paradoxalement, cela prouve la force de représentation de cette symbolique qui ne disparaît pas, toujours retrouvée par une population qui s'y réfère avec ferveur après chaque épisode de négation ou lorsqu'il y a atteinte à la République. Les attentats islamistes de 2015 ont fait resurgir le drapeau tricolore et la Marseillaise.

En 1989, les traumatismes qui avaient débuté en Chine au mois de mai puis continué à Berlin en novembre auguraient d'un changement de siècle, mais en France persistait la conviction nationale de la validité de la référence à 1789, année de la suppression des privilèges et de la Déclaration des Droits de l'Homme. En 1989, la symbolique nationale révolutionnaire a été conservée dans sa presque intégralité. Toutefois, aller au-delà, en célébrant à égalité 1793 ou 1794, n'était déjà plus possible, même dans des départements fidèles à la gauche comme le sont en majorité ceux du Languedoc-Roussillon. Il reste que dans cette région, tous les acteurs culturels se sont mobilisés pour le Bicentenaire, des universités aux sociétés savantes, aux musées grands et petits, et aux pouvoirs locaux. Et c'est sur l'année 1789 qu'il y a eu unanimité des acteurs, politiques et culturels, et consensus populaire.

## Bibliographie

AGULHON Maurice, *Marianne au combat* », *l'imagerie et la symbolique républicaines, de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

AGULHON Maurice *et al.*, « Un vernis du Japon planté le 2 décembre 1804 à Saint-Guilhem-le-Désert », *in Études héraultaises*, n° 35, 2005, p. 85-94.

CADÉ Michel et SENTOU Jean, *Révolution et contre-révolution dans la France du Midi, 1789-1799*, travaux réunis par Jean Sentou dans le cadre du Bicentenaire, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1991.

CLERC Pierre, *Dictionnaire de biographie héraultaise*, 2 tomes, imprimé à Barcelone, 2006.

FAYET Jean, *Marseillan. Un village en Bas-Languedoc*, Marseillan, Mairie de Marseillan, 1970.

FABRE Daniel et CAMBEROQUE Charles, *La Fête en Languedoc*, Toulouse, Privat, 1977.

FUREIX Emmanuel, « La conflictualité autour des arbres de la Liberté », *in Annales du Midi, Politique et symbolique de la Restauration à la Révolution nationale. Déclinaisons méridionales*, n° 280, octobre 2012, Toulouse, Privat, p. 455-472.

GARCIA Patrick, *Le Bicentenaire de la Révolution française*, Paris, CNRS éditions, 2000.

GUYOT Madeleine, « Emblèmes et messages pendant la Révolution », *in Municipalités et Révolution dans l'Hérault, Études sur l'Hérault*, p. 87-102

KAPLAN Steven L., *Adieu 89*, Paris, Fayard, 1993.

MAZAURIC Claude, *Jacobinisme et Révolution, autour du Bicentenaire*, Paris, Éditions sociales, 1984.

MOLINO Jean-Vincent, *Marseillan, Mémoire en images*, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Alan Sutton, 2004.

PERCHET Dominique « Les Marianne de l'Hérault, une forte affirmation du sentiment républicain », *Fontes, La fonte d'art*, 52130 Wassy, numéro 49, avril 2003, 32 p.

RICHARD Bernard, *Les emblèmes de la République*, Paris, CNRS éditions, 2012.

RIOUX Jean-Pierre, *La France perd la mémoire*, Paris, Perrin, 2006.

SECONDY Philippe, *La persistance du Midi blanc. L'Hérault (1789-1962)*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2006.